

Ensemble vers 2027 !

Découvrez le Projet d'Établissement 2022-2026 du CH Jacques Cœur ! Résultat d'une démarche participative entre les professionnels hospitaliers, les partenaires de l'hôpital et les usagers, le Projet d'Établissement définit les grandes actions du CH Jacques Cœur qui seront développées jusqu'en 2026.



Qu'est-ce que le projet d'établissement ?

Le projet d'établissement définit la politique de l'hôpital sur les cinq années en venir, en l'occurrence de 2022 à 2026. Le projet d'établissement est structuré autour de plusieurs ambitions et volets (médico-soignant, qualité et gestion des risques, éco-responsable, communication, informatique, immobilier) afin de répondre aux attentes des professionnels, des patients et des proches qui peuvent les accompagner.

Pour la période 2022-2026, le Centre Hospitalier a décliné son projet autour de deux priorités essentielles pour tout l'hôpital : **répondre au mieux aux attentes des patients**, et **améliorer la qualité de la vie au travail** pour les professionnels engagés au quotidien.

Quelques actions-clés du Projet d'Établissement 2022-2026

- Créer un service d'**odontologie** (en lien avec la création d'une université en région)
- Restructurer et étendre le service des **urgences**
- Reconstruire un **EHPAD** sur le site de Taillegrain
- Adapter le séjour en **maternité** (hôtellerie, chambres parentales, soins, promotion de l'allaitement)
- Aménager la **salle nature** pour favoriser la prise en charge physiologique des accouchements
- Créer une unité transversale de **nutrition**
- Créer une **unité de soins palliatifs**
- **Recruter** et **fidéliser** nos professionnels
- Impliquer les professionnels sur le **fonctionnement de l'hôpital**
- Simplifier les modalités de **prise de rendez-vous**
- Faciliter **l'accès à l'information** des patients et des accompagnants
- Développer la **télé médecine**
- Développer l'**apprentissage** et les **contrats d'allocation d'études**
- Réduire l'**empreinte carbone** de nos activités
- Réduire et maîtriser tous les **types de gaspillage**
- Renforcer les liens avec les autres **acteurs territoriaux de la santé**
- Promouvoir l'**expertise patient** dans la démarche de la qualité de soins
- Valoriser la **recherche** et l'**innovation**
- Renforcer le lien avec les **instituts de formation** pour mieux accompagner les étudiants
- Renforcer les actions de **prévention** et de **dépistage**

Le projet d'établissement complet est à retrouver sur notre site Internet à cette adresse :

<https://www.ch-bourges.fr/notre-projet-detablissement-2022-2026/>

Un projet participatif

Pour élaborer son projet d'établissement, le CH Jacques Cœur a partagé, du 1er juin au 30 juin 2022, une enquête ouverte à toute la population du Cher afin d'inclure les propositions du grand public et identifier les axes d'amélioration concernant l'accès aux soins et le parcours du patient.

Une démarche similaire a été réalisée avec les professionnels de l'hôpital, avec une enquête spécifique afin de déterminer leurs besoins concernant leur environnement de travail et leur qualité de vie au travail. De plus, des professionnels volontaires de tous corps de métiers ont participé à des groupes de réflexion dédiés à chaque volet du nouveau projet d'établissement. Enfin, les partenaires de l'établissement (associations, élus, ...) et les professionnels de santé libéraux ont également été conviés à répondre à une enquête afin d'appréhender leurs attentes en termes de coopération avec l'hôpital.

Tous ces retours ont été inclus dans les action du Projet d'Établissement 2022-2026.